

Proclamation de réconciliation

Nous, délégués de la *Sacred Assembly de 95*, réunis à Hull au Québec du 6 au 9 décembre 1995, sommes venus des quatre coins de ce pays, soit de l'est, de l'ouest, du nord et du sud. Forts de nos arrière-plans spirituels diversifiés, après avoir entendu les Anciens et les dirigeants spirituels et après avoir prié avec eux ainsi qu'avec tout un chacun, nous pouvons affirmer les déclarations suivantes :

DANS NOTRE FONDATION SPIRITUELLE COMMUNE, NOUS CROYONS QUE

- Dieu le créateur règne suprêmement sur toutes choses;
- Le pays où nous vivons a été créé pour le bienfait de tous;
- En tant que premiers habitants de ce pays, les peuples autochtones ont un droit particulier ainsi que la responsabilité de veiller à l'intégrité continue de ce pays et à l'unité et au bien-être de ses habitants et;
- Les Canadiens non autochtones ont également ces responsabilités en partage.

NOTRE RECONNAISSANCE COMMUNE

- La réconciliation entre les Canadiens autochtones et les non autochtones doit être ancrée dans la compréhension spirituelle que le pays est un cadeau du Dieu créateur;
- Les péchés d'injustice qui ont dans l'histoire divisé les peuples autochtones et non autochtones demeurent actifs dans notre société aujourd'hui;
- Des actions concrètes doivent être entreprises tant par les peuples autochtones que par les non autochtones pour surmonter ces injustices et panser les blessures des personnes qui ont souffert.

NOTRE ENTENTE COMMUNE

- S'appuie sur le point de départ de la guérison et de la réconciliation qui repose dans la communion personnelle avec Dieu, le créateur;
- Soutient que si des changements doivent avoir lieu à tous les niveaux de la société, ils doivent être fermement enracinés dans les collectivités et
- fonde les relations sur la justice et exigeront le respect des traités passés, le règlement équitable des conflits sur les droits territoriaux, la mise en place du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale et à la création d'occasions de développement économique et d'autres institutions pour le soutenir.

Notre engagement commun

En tant que particuliers

- Nous aspirerons à rechercher les conseils et l'orientation des Anciens et des dirigeants spirituels pour nous permettre de marcher plus étroitement avec Dieu, le créateur;
- Nous retournerons vers nos collectivités afin d'établir des moyens de poursuivre la démarche de guérison et de réconciliation commencée à la *Sacred Assembly* en 1995;

- Nous continuerons à examiner les uns avec les autres, nos fondations spirituelles sacrées, pour instaurer la réconciliation spirituelle, la justice autochtone et la concrétisation des responsabilités politiques de ce pays;
- Que nous maintiendrons le respect des différences de nos parcours spirituels, même dans notre recherche de la découverte du lien spirituel qui nous est commun.

En tant qu'Églises et communautés de foi

- Nous poursuivrons la démarche de guérison et de réconciliation avec les peuples autochtones en offrant des forums et des appuis nécessaires pour guérir les blessures créées dans le passé;
- Nous deviendrons des défenseurs de la justice et de la réconciliation plus robustes dans les affaires publiques actuelles et à venir et tiendrons nos gouvernements responsables du renforcement de politiques justes;
- Nous nous réengagerons à établir un programme d'éducation et d'action des questions liées aux droits des territoires, à l'économie gouvernementale, au développement économique et au racisme.

En tant que collectivités et organisations autochtones et des Premières Nations

- Nous travaillerons à la guérison et à la réconciliation au sein de nos propres collectivités;
- Nous accepterons le défi lancé par notre jeunesse pour créer un environnement au sein de nos collectivités. Celui-ci encouragera un point de vue sain de soi-même et du respect aux autres et abordera le conflit communautaire qui fait obstacle à la jeunesse à trouver sa voie.